



Phase 1 :

Diagnostic,
état initial de
l'environnement

et

**mise en relief des
enjeux territoriaux**

Phase 2 :

Elaboration du
PADD :

Définition du projet
de territoire

Phase 3 :

Traduction
réglementaire du
parti
d'aménagement :

Définition des
règlements
(graphique et
littéral) et les OAP

Phase 4 :

Arrêt du projet
et
Enquête publique
et
Abrogation des
cartes communales

Phase 5 :

Approbation du
PLUi
et
Abrogation des
cartes communales

Débat du PADD
en Conseil Communautaire
+
Présentation en
conseil municipal

Arrêt du PLUi
en Conseil
Communautaire

Présentation
des avis et
observations en
Conférence des Maires

Approbation du PLUi
en Conseil
Communautaire

